

Technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées

RNCP41895 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	250r
Formacode(s)	23641, 24431
Code(s) ROME	I1302, I1304, I1310
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	03/01/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Pôle écoles Méditerranée (PEM)	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'emploi de technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées répond au besoin de la Marine nationale de disposer à bord de ses navires de personnels qualifiés susceptibles d'exploiter et d'entretenir ses systèmes d'armement et leurs munitions afin d'assurer leur maintien en condition opérationnelle et leur disponibilité permanente, dans un contexte de durcissement géopolitique où les déploiements multinationaux se multiplient et s'intensifient.

Initialement recrutés sans exigence de diplôme ou d'expérience professionnelle dans le domaine d'emploi, les techniciens d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées affectés sur ces emplois ont suivi des formations qu'ils ont validées. Ils ont ensuite été affectés sur des emplois qui leur ont permis de développer leurs compétences et d'accroître leurs responsabilités.

La Marine nationale souhaite, à travers cette certification professionnelle, faire reconnaître les compétences de techniciens d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées qu'elle a formés afin de leur permettre d'occuper, en dehors de l'institution militaire et après une progression professionnelle, des fonctions similaires.

ACTIVITÉS VISÉES

Au sein du ministère des armées, le technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées participe aux opérations de maintien en condition opérationnelle et à la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations associées. Les fonctions visées sont celles d'un technicien mécanicien d'armes embarqué, en armurerie ou en service de soutien logistique.

À ce titre, il est chargé de :

- la participation aux actions de maintien en condition opérationnelle (MCO) sur les systèmes d'armes et leurs

auxiliaires;

- la réalisation des maintenances de son secteur dans le respect de la réglementation sécurité;
- la préparation à la mise en œuvre des systèmes d'armes;
- la mise en œuvre des systèmes d'armes;
- l'approvisionnement en munitions et artifices de l'unité afin de maintenir la disponibilité opérationnelle
- du contrôle de la mise en sécurité des munitions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées participe aux opérations visant à maintenir en condition opérationnelle les différents systèmes d'armes (tourelle d'artillerie, armes anti sous-marin (ASM) ou de petit calibre, ...). Les installations les plus complexes seront composées de circuits hydrauliques, pneumatiques, mécaniques et électriques. Dans le cas d'une avarie ou d'une maintenance complexe, il assiste son chef d'équipe lors de l'intervention. Pour une intervention de son niveau, il la prépare et la réalise en autonomie ou avec l'appui d'un opérateur, il rend compte à son chef d'équipe. L'ensemble des opérations est réalisé dans le respect des préconisations techniques et règles HSCT. Il suit et consigne les interventions sur ses installations sur les supports adaptés.

À ce titre, il est capable de:

- réaliser des maintenances préventives sur des systèmes d'armes automatisés ou manuels afin d'en assurer la disponibilité opérationnelle;
- participer aux investigations lors d'une avarie sur un système d'armes;
- intervenir en sécurité sur un système d'armes automatisé;
- assurer un encadrement de contact lors d'une intervention.

Le technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées concourt à l'emploi des systèmes d'armes par la réalisation d'opérations techniques et de sécurité avant ou après tir. Lors de l'emploi des armes, il peut être directement concerné par la mise en œuvre ou occuper une position permettant la supervision du fonctionnement de l'arme ou du personnel réalisant un tir. Dans cette dernière, il contrôle la cohérence des paramètres techniques lors de l'emploi des armes et fait remonter tout écart non conforme ou contrôle l'action d'un tireur. L'ensemble des opérations est réalisé dans le respect des préconisations techniques, et des règles de sécurité et HSCT propres à la mise en œuvre des armes. Il participe également à la sécurité nautique de l'unité en assurant la veille optique autour du bâtiment.

À ce titre, il est capable de:

- prendre les dispositions réglementaires sur un système d'armes;
- concourir à la conduite nautique;
- mettre en œuvre différents systèmes d'armes afin de répondre à une menace;
- exploiter un système d'armes en sécurité lors d'un tir.

Le technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées, selon qu'il évolue en poste isolé ou non, assiste son chef ou réalise le contrôle périodique des systèmes de sécurité (essais à l'air) des soutes ou locaux contenant des munitions. Il rend compte de tout dysfonctionnement et contrôle la conformité du stockage au regard de la réglementation.

En poste isolé et pour des munitions simples (armes légères d'infanterie ou armes de petit calibre) il : propose les mouvements nécessaires pour maintenir à niveau les stocks de munitions, organise des mouvements de munitions pouvant nécessiter une logistique lourde (grue, camion plateau, moyens de manutention spécifiques, ...) et conseille les autres services du bord détenteurs ou stockeurs de munitions. Il s'assure lors des phases de manutention que les préconisations techniques et de sécurité sont respectées.

À ce titre, il est capable de:

- suivre comptablement l'évolution des stocks de munitions simples et artifices;
- organiser un mouvement de munitions afin de maintenir des stocks en conformité avec la réglementation;
- assurer la sécurité d'un mouvement de munitions;
- participer à la sécurité et au suivi de l'état des munitions en situation normale ou lors d'un sinistre.

Blocs de compétences

RNCP41895BC01 — Concourir à l'entretien des systèmes d'armes et des installations automatisées

LISTE DE COMPÉTENCES

Le technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées participe aux opérations visant à maintenir en condition opérationnelle les différents systèmes d'armes (tourelle d'artillerie, armes anti sous-marin (ASM) ou de petit calibre, ...). Les installations les plus complexes seront composées de circuits hydrauliques, pneumatiques, mécaniques et électriques. Dans le cas d'une avarie ou d'une maintenance complexe, il assiste son chef d'équipe lors de l'intervention. Pour une intervention de son niveau, il la prépare et la réalise en autonomie ou avec l'appui d'un opérateur, il rend compte à son chef d'équipe. L'ensemble des opérations est réalisé dans le respect des préconisations techniques et règles HSCT. Il suit et consigne les interventions sur ses installations sur les supports adaptés.

À ce titre, il doit:

- réaliser des maintenances préventives sur des systèmes d'armes automatisés ou manuels afin d'en assurer la disponibilité opérationnelle;
- participer aux investigations lors d'une avarie sur un système d'armes;
- intervenir en sécurité sur un système d'armes automatisé;
- assurer un encadrement de contact lors d'une intervention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation :

Contrôle des connaissances par évaluations écrites et orales

Études de cas et/ou restitutions technico-opérationnelles

Mises en situation contextualisées

RNCP41895BC02 — Mettre en œuvre les systèmes d'armes et installations automatisées

LISTE DE COMPÉTENCES

Le « technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées » concourt à l'emploi des systèmes d'armes par la réalisation d'opérations techniques et de sécurité avant ou après tir. Lors de l'emploi des armes, il peut être directement concerné par la mise en œuvre ou occuper une position permettant la supervision du fonctionnement de l'arme ou du personnel réalisant un tir. Dans cette dernière, il contrôle la cohérence des paramètres techniques lors de l'emploi des armes et fait remonter tout écart non conforme ou contrôle l'action d'un tireur. L'ensemble des opérations est réalisé dans le respect des préconisations techniques, et des règles de sécurité et HSCT propres à la mise en œuvre des armes. Il participe également à la sécurité nautique de l'unité en assurant la veille optique autour du bâtiment.

À ce titre, il doit:

- prendre les dispositions réglementaires sur un système d'armes;
- concourir à la conduite nautique;
- mettre en œuvre différents systèmes d'armes afin de répondre à une menace;
- exploiter un système d'armes en sécurité lors d'un tir.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation

Contrôle des connaissances par évaluations écrites et orales

Études de cas et/ou restitutions technico-opérationnelles

Mises en situation contextualisées

RNCP41895BC03 — Assurer la gestion des munitions simples

LISTE DE COMPÉTENCES

Le technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées, selon qu'il évolue en poste isolé ou non, assiste son chef ou réalise le contrôle périodique des systèmes de sécurité (essais à l'air) des soutes ou locaux contenant des munitions. Il rend compte de tout dysfonctionnement et contrôle la conformité du stockage au regard de la réglementation.

En poste isolé et pour des munitions simples (armes légères d'infanterie ou armes de petit calibre) il : propose les mouvements nécessaires pour maintenir à niveau les stocks de munitions, organise des mouvements de munitions pouvant nécessiter une logistique lourde (grue, camion plateau, moyens de manutention spécifiques, ...) et conseille les autres services du bord détenteurs ou stockeurs de munitions. Il s'assure lors des phases de manutention que les préconisations techniques et de sécurité sont respectées.

À ce titre, il doit :

- suivre comptablement l'évolution des stocks de munitions simples et artifices;
- organiser un mouvement de munitions afin de maintenir des stocks en conformité avec la réglementation;
- assurer la sécurité d'un mouvement de munitions;
- participer à la sécurité et au suivi de l'état des munitions en situation normale ou lors d'un sinistre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par formation :

Contrôle des connaissances par évaluations écrites et orales

Études de cas et/ou restitutions technico-opérationnelles

Mises en situation contextualisées

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans les armées, le technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées exerce dans des unités dont les effectifs varient de 5 à 20 personnes. Il exerce principalement ses fonctions sur des navires de la Marine nationale mais aussi en poste à terre.

Dans le secteur civil, ce type d'activité s'exerce essentiellement dans le domaine de la maintenance industrielle qui s'inscrit dans un large éventail de secteurs: l'énergie ; l'agro-alimentaire ; la pharmacie ; la chimie ; la métallurgie ; l'automobile ; l'aéronautique. Au sein de ces différents environnements industriels, le technicien joue un rôle crucial dans le bon fonctionnement des systèmes automatisés ou la rénovation mécanique des matériels. Pour les entreprises il s'agit d'un enjeu fort en termes de productivité et de sécurité. En France, le marché de la maintenance industrielle représente 22,6 milliards d'euros, soit 2,3% de la production industrielle et compte 7 000 entreprises (sous-traitants et prestataires de service). La demande en techniciens de maintenance est en constante augmentation en raison du manque de candidats qualifiés dans ce secteur et de la pénurie qui est évaluée à 50 000 postes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans le secteur civil, ce type d'activité s'exerce essentiellement dans les familles professionnelles de l'installation et de la maintenance d'automatismes (code ROME I1302), de l'installation et de la maintenance d'équipements industriels et d'exploitation (code ROME I1304) ainsi que de la maintenance mécanique industrielle (I1310).

Ils renvoient notamment aux libellés d'emplois suivants :

- Automaticien ;
- Automaticien d'installation ;
- Automaticien de maintenance ;
- Électricien de maintenance en automatisme ;
- Électromécanicien de maintenance en automatisme ;
- Monteur automaticien ;
- Pneumaticien ;
- Dépanneur électromécanicien ;
- Électromécanicien de maintenance industrielle ;
- Dépanneur mécanicien ;
- Mécanicien d'entretien en industrie ;
- Mécanicien d'entretien industriel ;
- Mécanicien de maintenance armement ;
- Mécanicien sur machines industrielles.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Compte tenu de son activité, le technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'armes et installations automatisées est soumis aux exigences liées :

- aux dispositions du code du travail, notamment ses articles R 4544-1 à 4544-11 relatifs aux « opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage » ;
- aux règles techniques de la norme française NFC 18-510 de janvier 2012 relative aux « opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique ».

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 266 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 163
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du ministère des Armées et des anciens combattants.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury de certification pourra comprendre de trois à cinq membres.

Il est idéalement composé d'une majorité de « professionnels ».

Président du jury :

- le commandant ou directeur de l'organisme certificateur ou son représentant.

Membres du jury :

- de 1 à 2 membres du collège dit "professionnel";
- de 1 à 2 membres du collège dit "formateur".

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/01/2031
--	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	50	0	100 %	100 %
2023	50	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35241

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41895/>